

Discours du Président de la Côte d'Ivoire et Président en exercice de la CEDEAO, M. Alassane Ouattara, lors de la cérémonie d'ouverture du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée, le 24 juin 2013, à Yaoundé

- Excellence, Monsieur le Président de la République du Cameroun ;
- Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;
- Honorables invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole à l'occasion de ce Sommet conjoint des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC sur la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée.

Après la réunion des Ministres tenue à Cotonou les 18 et 19 mars 2013, il s'agit à présent de relever les défis que nous impose la menace sécuritaire que constitue la piraterie maritime.

Je voudrais donc remercier notre aîné, le Président Paul BIYA, qui a bien voulu inviter à cette importante réunion les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC dont je salue la présence.

Situé à la lisière de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale, le Cameroun, pays ouvert sur le golfe de Guinée, est sans nul doute le meilleur endroit pour débattre des moyens à même de nous aider à lutter efficacement contre la piraterie et les vols à main armée en mer.

Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Le golfe de Guinée regorge d'énormes richesses halieutiques et minières ainsi que d'importants gisements d'hydrocarbures qui en font une grande zone d'intérêt géostratégique et une plaque tournante majeure du commerce international.

A titre d'exemple, près de 70% de la production pétrolière en Afrique est concentrée dans le Golfe de Guinée.

En outre, selon les estimations, la capacité pétrolière dans le Golfe de Guinée dépassera la production totale des nations du Golfe persique à l'horizon 2020.

Bien gérées, nos richesses maritimes représenteront de réelles perspectives de développement économique de la région et permettront de réduire considérablement les niveaux de pauvreté de nos populations.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La criminalité dans le Golfe de Guinée menace la circulation des hydrocarbures raffinés et des marchandises de valeur. Elle limite par ailleurs les investissements et entraîne inévitablement une augmentation des primes d'assurance avec pour conséquences des crises sociopolitiques graves liées au renchérissement des prix des produits de première nécessité.

C'est pourquoi, j'invite la communauté internationale à faire preuve de la même fermeté dans le golfe de Guinée que celle affichée dans le golfe d'Aden où la présence de forces navales internationales a permis de réduire drastiquement les actes de piraterie maritime.

Je me félicite des premières mesures prises par l'Union européenne et l'adoption de la Résolution 2039 du 29 février 2012 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

En effet, le Conseil de Sécurité exhorte la CEDEAO, la CEEAC et la CGG à œuvrer conjointement et en coopération avec l'Union Africaine (UA) et les partenaires internationaux pour l'élaboration d'une stratégie régionale de lutte contre la piraterie, les vols à mains armées et les autres activités illicites commis en mer.

A cet égard, je voudrais féliciter le Président Boni YAYI dont la déclaration devant le Conseil de Sécurité a permis l'adoption de cette Résolution.

Je voudrais aussi saluer le rôle déterminant du Président Faure GNASSINGBE du Togo, qui siège au Conseil de Sécurité et qui a permis l'inscription de cette question à l'agenda du Conseil de Sécurité.

Excellences, Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Honorables Invités,

Les Ministres et les Experts ont produit trois (3) documents stratégiques importants, pour adoption :

1. Le Protocole d'accord entre la CEEAC, la CEDEAO et la CGG sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le Golfe de Guinée ;
2. Le Code de conduite sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le Golfe de Guinée ;
3. La Déclaration politique des chefs d'État et de gouvernement de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le Golfe de Guinée.

En signant cette Déclaration politique, nous nous engageons en faveur de l'adoption définitive d'un document juridiquement contraignant portant sur la sûreté et la sécurité maritimes et d'un mécanisme d'accompagnement visant à garantir l'application pratique et vérifiable de cet instrument.

Il nous faut nous approprier les recommandations qui en découlent. Il s'agit d'engager nos gouvernements dans la réforme du secteur de la sécurité où le volet de la menace maritime est une priorité.

A cet effet, nous devons renforcer nos capacités opérationnelles par l'acquisition de patrouilleurs, d'équipements conséquents dont la mutualisation permettra d'affirmer de manière dissuasive notre présence commune en mer. Car pour cela, il faut beaucoup de ressources.

Il nous faudra cependant, avant toute chose, harmoniser le cadre juridique devant permettre à nos Etats de traiter, collectivement, des actes de piraterie et de vols à main armée en mer.

Excellence, Monsieur le Président de la République du Cameroun,
Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Je voudrais pour terminer renouveler tous mes remerciements au Président Paul BIYA pour son accueil et toutes les délicates attentions dont il fait preuve à notre endroit depuis notre arrivée à Yaoundé.

Je remercie également tous les Chefs d'Etat et de Gouvernement des deux régions ainsi que les Ministres qui ont examiné cette nouvelle menace qu'est la piraterie maritime. Je voudrais surtout remercier les Ministres et les Experts pour les propositions faites.

Je voudrais adresser ces mêmes remerciements au Secrétaire Général des Nations Unies pour la bienveillante attention qu'il a accordée à l'examen de cette question en faisant adopter la Résolution 2039 du 29 février 2012, qui confère à nos actions toute leur légitimité.

Ces remerciements vont également à l'endroit de toutes les organisations internationales notamment l'Organisation Internationale Maritime (OIM), l'Organisation Maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAOC).

A tous et à toutes, j'exprime toute notre gratitude pour ce travail important. Car, il s'agit d'une cause essentielle pour les pays du golfe de Guinée.

Je remercie particulièrement le Président Paul BIYA d'avoir pris l'initiative d'organiser cette importante rencontre pour la sécurité des pays du Golfe de Guinée.

Source : <http://www.presidence.ci>, 24 juin 2013